

Compétences visées

Définir et animer une politique du médicament concernant la prise en charge thérapeutique du patient.

Objectifs et contenus

Remobiliser ses connaissances en matière réglementaire et de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse

- La démarche qualité appliquée à la prise en charge médicamenteuse : démarche qualité, étapes du projet.
- Le contexte réglementaire de la Prise En Charge Médicamenteuse du Patient (PECMP) :
 - la définition de la prise en charge médicamenteuse,
 - le contexte réglementaire : loi HPST, arrêté du 6 avril 2011, certification, CAQES (contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins), contrats de pôles.
- La politique coordonnée du médicament au sein du GHT.

S'approprier les exigences de l'arrêté du 6 avril 2011 et des autres textes réglementaires

- La prise en charge médicamenteuse :
 - la cartographie des processus : carte d'identité des processus et interfaces,
 - les bonnes pratiques à chaque étape : prescription, préparation, dispensation, approvisionnement, transport, détention et stockage, administration, information du patient, surveillance du traitement.
- Le management de la prise en charge médicamenteuse du patient.
- La pertinence des traitements médicamenteux.
- La conciliation médicamenteuse.

Définir et mettre en œuvre la politique de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse

- Les prérequis à la mise en œuvre de la politique :
 - l'engagement de la direction et du responsable de la PECMP,
 - la définition des responsabilités à toutes les étapes du processus de la prise en charge médicamenteuse.
- L'élaboration du programme d'actions et des indicateurs de suivi.
- La définition d'un plan de formation :
 - la formation et la politique de PECMP,
 - le Développement Professionnel Continu (DPC).
- La mise en place du système documentaire relatif à l'assurance qualité.
- La mise en œuvre d'une étude des risques encourus par les patients.
- La mise en œuvre de la déclaration et du traitement des erreurs médicamenteuses :
 - la méthode REMED : revue des erreurs médicamenteuses.
 - la mise en pratique à partir d'un événement avec définition d'un plan d'actions.

Méthodes

- Apports cognitifs interactifs.
- Apprentissage par des exemples concrets.
- Analyse des pratiques.

Personnes concernées

Pilote de processus de la prise en charge médicamenteuse, RAQ, coordonnateur de la gestion des risques, président de CME, direction qualité, référent médicament.

Valeur ajoutée

Cette formation pragmatique est basée sur des exemples concrets de démarches. Appuyée sur l'expérience de chacun, elle représente la synthèse entre la formation et l'analyse des pratiques.

Pré-requis

» Être ou devenir pilote de processus médicamenteux.

Mise à jour le : **28/05/2024**